

de l'Isle-Dieu pour la lui faire obtenir. " Vous pouvez faire, messieurs, votre compliment d'avance à Monseigneur, écrivait quand même M. de la Corne... le ministre lui-même l'a demandé à Mgr de Mirepoix de la part du Roy. On attend qu'il en vaque une convenable. Vous savez qu'elle ne peut être mieux appliquée, puisque personne ne fait mieux les honneurs de son bien que lui. Je sais que le ministre lui a écrit à cette occasion la lettre la plus gracieuse." Il faut croire que Mgr de Mirepoix ne trouva pas d'abbaye assez convenable pour l'offrir au pauvre et saint évêque de Québec, puisque ce dernier n'en reçut jamais de lui. Et c'est ici qu'on voit encore et plus clair que jamais, que la présence de Mgr de Pontbriand à Versailles était absolument nécessaire, et pour ce qui regardait les revenus de la mense épiscopale, et pour obtenir la fin tant désirée du procès interminable entre le Chapitre, le Séminaire et l'évêque lui-même. Mais le prélat avait bien d'autres soucis, et l'historien n'a peut-être pas le droit de reprocher à un évêque de rester dans son diocèse. En cette année 1755, que de causes plus importantes pouvaient retenir le prélat à Québec ! la guerre, une maladie épidémique, l'incendie de l'Hôtel-Dieu de la ville épiscopale, la dispersion des Acadiens, etc. Mgr de Pontbriand avait un véritable culte pour le roi de France, ses mandements en témoignent : il ne ménageait pas les prières publiques pour les besoins ou pour les triomphes royaux, et il pouvait croire—avec raison—que sa présence fût nécessaire au Canada pour le soutien de l'autorité royale et pour faire accepter—sans révolte—les actes des infâmes qui venaient voler les Canadiens et faire fortune à leurs dépens. Après coup, il est permis de dire que s'il était allé à Versailles, il aurait pu remédier à bien des abus, obtenir des réformes, la destitution d'officiers connus et corrompus jusqu'à la moelle, et peut-être arracher à la Cour les secours d'hommes et d'argent qu'il fallait pour sauver le pays. *Felix culpa*, heu-